

**Procès verbal du Conseil d'école
du lundi 16 juin à 18H15**

<u>Education Nationale</u> Présents : Mmes LE BILLER, BIALES, BANNIER, DUCORNETZ, FERREIRA, MARQUES, DUBOIS, BEQUET, LECHARNY M. MOINE et M. LAVIDALE, enseignants	<u>D.D.E.N</u> M. WODKA, excusé	<u>Parents d'élèves :</u> Présents : Mmes GOSSET, DELAGE, RIBAUTE- PICARD et PLA, M. THIERRY- MIEG représentants de la PEEP Mmes ADRI, ENCINAS, CHARPENTIER, NYCKEES O'MEARA, RABOURDIN, TOURE et DIMPAULT, M. CALABER représentants de la FCPE	<u>Municipalité :</u> Mme JOSSE M.VIALAR
---	---------------------------------------	--	--

I. ORGANISATION INTERNE du CONSEIL D'ECOLE

Début de la séance à 18H15.

1. Tour de table et présentation des membres du conseil d'école
2. Désignation du secrétaire de séance : Mme Ferreira

II. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE

1. Rentrée 2014 : Les effectifs et composition de l'école

L'école sera composée de 11 classes : 2 CP, 3 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2CM2. 289 élèves au total et 58 CP d'inscrits ce qui fera une fois de plus des classes très chargées en CP.

Mmes DUBOIS, LECHARNY et MOYNE quitte la circonscription à la rentrée et Mme BIALES sera à mi-temps annualisé, elle sera là à partir de Février 2015. Une enseignante sera affectée sur l'école à la rentrée.

2 enseignantes sont nommées à titre définitif sur l'école : Mme JUDEY qui prendra le CP et Mme MAURY qui assurera le mi-temps de Mme LE BILLER. Une 3^{ème} personne sera nommée à titre provisoire sur le 3^{ème} CE1

2. Les stages de remise à niveau de l'été

Ils auront lieu du 25 au 28 Aout au Collège Lamartine pour les CM1 et CM2. 5 élèves de l'école y sont inscrits.

3. Les évaluations nationales CE1

Les résultats individuels des évaluations seront donnés aux parents. C'est un outil qui permet aussi aux enseignants de CE2 de démarrer l'année avec les notions à travailler.

III. VIE DE L'ECOLE

4. Le RASED

Les enseignants spécialisés restent nommés sur le groupe. Un maitre E et un maitre G prennent des enfants en charge, principalement en CP et tout début de CE1 pour accompagner les enfants fragiles.

5. L'exposition de fin d'année

Elle se déroulera le Vendredi 20 juin de 17H à 20H. Exposition en lien avec le projet d'école et principalement les œuvres photographiques. Cette exposition sera le résultat d'un travail effectué tout

au long de l'année.

Le projet d'école est reconduit pour l'année 2014/2015 avec une période d'adaptation avec le changement des rythmes scolaires. Il en sera fait un bilan et un avenant pour Octobre 2014.

L'école souhaite axer son projet sur la sculpture et chaque classe portera le nom d'un sculpteur.

6. La classe découverte

Les 2 classes de CM2 sont parties dans le Gard à Sommières, pour une classe Van Gogh. L'organisme AVL F a bien géré le voyage. Le centre est extrêmement bien agencé et bien situé. Tout le monde est revenu très satisfait.

Il est à noter que la ville de Houilles finance environ 70% du coût du voyage et que sans elle les enfants et les enseignants ne partiraient pas.

7. La coopérative scolaire/caisse des écoles

La coopérative scolaire finance une grosse partie des sorties.

A titre d'exemple la sortie de fin d'année des CM au parc Sherwood coûte 2000€ transport compris et 1000€ sont financés par la coopérative. La sortie au Cirque des CP a été financée à hauteur de 1200€ pour un coût total de 1680€.

La caisse des écoles quant à elle finance les actions sportives telles que le tournoi de Tennis des CE1 et le tournoi de Rugby des CE2 et CM.

IV. MAIRIE

V. La réforme des rythmes scolaires

Au terme d'une année de concertation, le projet sera voté au conseil municipal le 26 juin.

La semaine sera définie comme suit :

8H30 – 11H30 tous les matins y compris le mercredi.

13H30-15H45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

15H45-16H30 : Temps Activités Périscolaires récréatifs

16H30-17H30 : Etudes surveillées

17H30-18H30 : Temps Activités Périscolaires

Le mercredi une garderie sera organisée de 11H30 à 13H et un transport sera organisé à 11H30 pour les enfants allant au Centre de Loisirs.

Toutes les familles de Houilles recevront un courrier explicatif après que le conseil ait voté le projet.

Tout ce qui concerne le périscolaire sera géré par un coordinateur nommé par site. La directrice ajoute que c'est une bonne chose car les enseignants perdent beaucoup de temps à gérer les imprévus et les modifications de dernières minutes. Les parents prennent trop souvent l'école à la carte.

VI. Ménage et travaux

Le ménage laisse vraiment à désirer dans l'école. Tout est fait trop superficiellement et la saleté s'accumule. Le manque de personnel est à déplorer et Mme Le Biller espère que l'équipe sera au complet à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.

La présidente, directrice de l'école,

Procès-verbal établi le 23/06/2014

La secrétaire de séance,

Patricia Ferreira

Sophie LE BILLER

